

BIENVENUE AU CAMSP SENSORIEL

158 rue du 4 aout 1789 VILLEURBANNE

LIVRET D'ACCUEIL A DESTINATION DES
PARENTS

VE 07/10/2024



DECOUVRIR LE CAMSP

VOTRE ENFANT EST ACCUEILLI AU CAMSP



Des difficultés ont été détectées à l'hôpital, à la crèche, à la maison, à l'école, par le médecin.

Tous les enfants de 0 à 6 ans qui ont besoin d'un accompagnement et de soins sont reçus au CAMSP sans autre condition.

COMMENT ÇA SE PASSE ?



Nous vous proposons :
Un suivi régulier et adapté
Des consultations dans nos locaux



En tant que parents, vous donnez votre accord pour engager les séances et y participer

DOIS-JE PAYER ?



Non, les séances ou consultations sont prises en charge entièrement sans condition de ressources.

LE PARCOURS PROPOSE A VOTRE ENFANT



Un projet personnalisé, co-construit avec vous, sera proposé à votre enfant. Cet accompagnement sera global, construit et coordonné avec toute l'équipe. Le dialogue et l'échange sont essentiels.

En tant que parents, vous aurez une place centrale dans ce parcours.

Vous serez systématiquement tenu informé des objectifs des séances : vous recevrez des comptes rendus et des bilans qui vous seront expliqués.

LES PROFESSIONNELS QUE VOUS POUVEZ RENCONTRER

L'EQUIPE DE DIRECTION

La Directrice ou l'adjointe de direction sont à votre disposition
Pour vous aider dans vos démarches et vous informer

Directrice :

Emmanuelle CORNILLON e.cornillon@lespep69.org

Adjointes de direction :

Elsa DUMOT e.dumot@lespep69.org

Florence RAVAT f.ravat@lespep69.org

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE COMPOSEE DE NOMBREUX PROFESSIONNELS :

Médecin neuro-pédiatre

Amélie FERDINAND a.ferdinand@lespep69.org

Orthoptistes

Anne Céline BLANC ac-blanc@lespep69.org

Amandine PLAZA a.plaza@lespep69.org

Elise MICLO e.miclo@lespep69.org

Orthophonistes

Stéphanie BOUCHET s.bouchet@lespep69.org

Bénédicte CHAVAREN b.chavaren@lespep69.org

Solveig CHAPUIS s.chapuis@lespep69.org

Fanny BRIAND f.briand@lespep69.org

Blanche LANDOIS b.landois@lespep69.org

Natacha GALLIFET n.gallifet@lespep69.org

Psychomotriciennes

Catherine BALAY c.balay@lespep69.org

Iris GRUNTHER i.grunther@lespep69.org

Camille DUPRE c.dupre@lespep69.org

Auriane DEMARTHEAUX a.demartheaux@lespep69.org

Psychologues

Sarah CANTET s.cantet@lespep69.org

Véronique MORRA v.morra@lespep69.org

Educatrices spécialisées

Mouna BENSIFI m.bensifi@lespep69.org

Anaïs DE PRAILLES a.de-prailles@lespep69.org

Educatrice de jeunes enfants

Solène THIVOLLE s.thivolle@lespep69.org



Les secrétaires sont souvent vos premières interlocutrices, à l'accueil ou au téléphone

Assistante de service social

Frédérique RIOU f.riou@lespep69.org

Secrétaires

Virginie LAINÉ v.laine@lespep69.org

Anne Claire DEVILLEZ ac.devillez@lespep69.org

Agent d'entretien

Monia SAIDANI



L'agent d'entretien

rend nos locaux propres et agréables

VOTRE ENFANT ET VOUS AVEZ DES DROITS :

LE RESPECT DES RECOMMANDATIONS DE BONNES PRATIQUES PROFESSIONNELLES (RBPP)



Le personnel du CAMSP veille à appliquer les RBPP élaborées par la Haute Autorité de Santé (HAS)¹

LE DIALOGUE ET L'ÉCHANGE SONT PRIMORDIAUX POUR LE BIEN ÊTRE DE VOTRE ENFANT

UNE LIBERTÉ DE CHOIX DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE VOTRE ENFANT



Le CAMSP doit respecter votre liberté de choix.

Vous avez le droit d'être en désaccord tout au long du parcours proposé pour votre enfant ou sur le diagnostic évoqué par nos soins. Vous pouvez par exemple faire le choix de recourir à des professionnels libéraux.

¹ La HAS est une autorité publique indépendante qui a pour mission d'élaborer des études et des textes de référence scientifiquement valides et décrivant des modes de prise en charge de qualité

LA RESPONSABILITE DU CAMSP



Nous nous engageons à honorer les rendez-vous fixés, à réaliser des bilans complets pour établir un diagnostic, à construire avec vous un projet adapté en continu selon les besoins de votre enfant.

Nous pouvons vous accompagner, vous écouter et vous conseiller en vous proposant des temps de parole ou de guidance, par exemple. Une mise en relation avec des associations de familles peut également vous être proposée si besoin.

LE SECRET MEDICAL



Le personnel du CAMSP a l'obligation de respecter les règles du secret médical et du secret professionnel.

Avec votre accord, des informations concernant votre enfant peuvent être échangées avec des partenaires essentiels (écoles, crèches, services sociaux, médecins...).

Avant tout échange, vous serez informé et vous pourrez à tout moment vous opposer à des échanges d'informations suivant les interlocuteurs ou la nature des informations

L'ACCES AU DOSSIER



Vous pouvez avoir accès à toutes les informations contenues dans le dossier de votre enfant ; Aux bilans, comptes rendus et synthèses qui vous sont systématiquement remis ou adressés.

INFORMATIQUE ET LIBERTES



Le CAMSP dispose de moyens informatiques pour gérer les dossiers.

Nous nous engageons à protéger vos données personnelles et celles de votre enfant.

Les informations de votre enfant font l'objet d'un enregistrement informatique. Vous pouvez vous y opposer avec une justification.

LE SUIVI DE VOTRE ENFANT

Tout au long du parcours, vous pourrez bénéficier, si besoin, d'un interprète (langue étrangère ou LSF)



Le premier rendez vous

permet de faire le point sur les motifs de la consultation et créer votre dossier administratif. Il permet de faire un premier bilan de la situation et vous expliquer le déroulement des soins.

Les premières séances

permettent d'évaluer vos besoins et ceux de votre enfant pour élaborer le projet individualisé d'accompagnement. Elles permettent de faire des bilans complémentaires et d'engager la procédure diagnostique.

La durée du suivi

Le projet est évalué en continu et s'adapte à l'évolution de votre enfant. Vous êtes prévenus en cas de décalage de séance. Vous veillez à prévenir de vos absences et vous engager dans un suivi régulier. Au moins un bilan annuel est prévu pour échanger et préparer l'année suivante.

Et Après la sortie ?

La sortie du CAMSP est anticipée et préparée avec vous. L'équipe vous remet tous les bilans et évaluations et reste à votre disposition par mail ou téléphone.

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTES OU AVEZ DES DESACCORDS ?

DES RECOURS SONT POSSIBLES :

N'hésitez pas à vous manifester de vive voix auprès des professionnels du CAMSP et de la direction avant d'envisager d'autres recours. Il peut parfois s'agir de lever des incompréhensions par le dialogue.

Si aucune solution n'est trouvée ou si vous estimez que vos droits ne sont pas garantis, vous pouvez faire appel aux personnes qualifiées :

NOM DES PERSONNES QUALIFIEES	COURRIEL DE CONTACT
Mme Jeannine FRIESS	Jf.personnequalig@gmail.com
Mme Nicole BERAUD	beraudn@orange.fr
M Eric MARIE	Eric.marie100@gmail.com
M Jean-Christophe MATHY-POISOT	jcmathypoison@hotmail.fr

<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/la-personne-qualifiee>

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE ?

VOUS POUVEZ CONTACTER :

L'assistante sociale du CAMSP qui se tient à votre disposition pour vous expliquer les aides et prestations dont vous pouvez bénéficier tout au long du parcours de votre enfant.

OU TROUVER D'AUTRES INFORMATIONS ?

<https://www.has-sante.fr/>

<https://www.1000-premiers-jours.fr/fr/les-1000-premiers-jours>

CONTACTS :



04 78 37 57 47 ou 04 78 03 70 83

Lundi-mardi-jeudi 8h-17h

Mercredi 8h-16h

Vendredi 8h-15h



camspda@lespe69.org

camspdv@lespe69.org



www.lespe69.org

www.camsp.lespe69.org